Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal n°67 Janvier 2023

Dans ce numéro

Billet du Maire	1
Les Décisions du Conseil Municipal	2
Etat-Civil	4
CCAS	4
Infos diverses	5
Alligny Pratique	6
Le Coin des écoliers	7
La Vie Associative	9
Activités et animations diverses	19
Le Musée	20
Aide à domicile	26
Communauté de Communes	27

LE BILLET DU MAIRE

Notre maison des Générations est terminée et pratiquement opérationnelle.

La première locataire est arrivée le 1er novembre et la seconde au 1er décembre.

Les travaux ayant été terminés au cours de l'été puis l'accès à Alligny ayant été rendu difficile à l'automne avec les travaux de la D 121, nous avons décidé de faire l'inauguration au printemps 2023. A ce moment-là, la salle commune, l'espace de coworking et la partie bibliothèque seront meublés et en fonction. Les habitants pourront découvrir enfin cette maison dont on parle depuis plusieurs années et qui répond apparemment à un besoin puisque sans aucune communication particulière nous avons déjà deux logements occupés sur sept.

Les tarifs de location (voir délibération page 3) ont été fixés dans le cadre des logements sociaux et sont donc très modérés, le but n'étant pas la rentabilité mais la réponse à un besoin tout en essayant de ne pas faire trop peser ce projet sur le budget communal de même qu'il en a été pour la création du gîte des Bruyères.

L'idée étant que la commune assure le financement de l'investissement par les subventions obtenues, par une part d'autofinancement et par un emprunt et que les loyers participent au remboursement de l'emprunt et au fonctionnement du bâtiment.

Ces principes permettent à notre commune d'être très peu endettée tout en ayant réalisé de beaux projets.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et tout particulièrement à ceux dont les habitations ont été touchées par la grêle et dont les toitures ne sont pas encore réparées.

Marie-Christine GROSCHE

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Imprimé par nos soins

Les décisions du Conseil Municipal

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX SUITE GRÊLE DU 21 JUIN

Considérant l'urgence de la situation le Conseil Municipal a décidé :

- De confier la réfection du plafond de la cantine détruit par la grêle à l'entreprise Xavier LASSALLLE pour un montant de 5581,19€ TTC.
- De confier les travaux de réfection du plafond de la salle d'évolution et du couloir de l'école maternelle à l'entreprise CADOUOT pour un montant de 1856,93€ TTC.

Ces deux entreprises étant seules capables d'intervenir avant la rentrée scolaire de septembre

- Le lino de la salle d'évolution de l'école maternelle étant très dégradé et à la demande de la directrice de l'école, le Conseil Municipal a décidé de changer le revêtement et d'en profiter pour refaire les peintures.

Les travaux ont été confiés, après examen de 2 devis, à l'entreprise CADOUOT pour un montant total de 9476,13€ TTC.

ECLAIRAGE PUBLIC

Compte tenu de l'augmentation du coût de l'électricité le Conseil Municipal a souhaité réduire les horaires de fonctionnement de l'éclairage public comme suit :

- Du 1er octobre au 30 avril : extinction à 21h au lieu de 22h30
- Du 1er mai au 30 septembre : extinction à 22h30 au lieu de 00h00

L'allumage le matin reste fixé à 6h00 avec extinction automatique à la lumière du jour.

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter le devis du SIEEEN concernant le remplacement des lampadaires détériorés par la grêle du 21 juin au hameau des Valottes.
Le devis s'élève à 10 776€. Le reste à charge pour la commune sera de 500€.

ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport 2021 concernant le prix et la qualité de l'assainissement collectif du bourg.

VOIRIE

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'un fonds de concours de 15 000€ à la Communauté de Communes pour des travaux de voirie, en supplément de la somme allouée chaque année à la commune.

Le Conseil Municipal a décidé de signer un avenant à la convention des abords de voirie avec la Communauté de communes pour un montant de 12 531€ comme les années précédentes.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à faire une proposition d'achat d'un terrain situé face à la mairie, cadastré AR n° 87, dans l'optique d'en faire un petit parking pour les usagers.
Le montant proposé est de 7€ le m² soit 3360€ pour les 480m².

SUITE A L'EPISODE DE GRELE DU 21 JUIN

- Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser par délibération le changement de matériau de toiture des maisons situées dans les hameaux sans utiliser la procédure normale de Déclaration Préalable de Travaux.

Il faut néanmoins venir en mairie pour déclarer ce changement.
Concernant les maisons du Bourg la Déclaration Préalable est toujours requise due au périmètre classé autour du Château.

ADMINISTRATION

Le Conseil Municipal a refusé la dématérialisation des actes administratifs. Latitude étant laissée aux communes de moins de 3500 habitants. Les comptes-rendus de Conseil Municipal continueront par conséquent à être affichés sur le panneau situé dans la cour de la mairie ainsi que les arrêtés municipaux. Les délibérations sont insérées dans le bulletin municipal et consultables en mairie.

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Les décisions du Conseil Municipal

PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de Marie-Paule BARD arrivant à échéance le 31 décembre 2022, le Conseil Municipal a décidé de le renouveler en CDI.
Le conseil Municipal a décidé en outre de mettre en place le régime indemnitaire IFSE à compter du 1er janvier 2023.

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le montant des chèques cadeaux distribués au personnel communal. Il était de 150€ depuis 2012, il s'élèvera désormais à 250€.

VENTE

Le Conseil Municipal a décidé de vendre les biens sans Maître récupérés de la succession Magnaudet soit 3ha 27a 91ca en 12 parcelles à Céline HOUDE « La Ferme du Bouejo » à Beaumont afin de lui permettre une extension de son activité de maraîchage.
Concernant le prix, le Conseil Municipal a demandé une estimation des parcelles boisées à l'ONF.

CIMETIERE

Le columbarium n'ayant pratiquement plus de cases disponibles, le Conseil Municipal a décidé d'accepter le devis de la société Granimond pour l'implantation d'un ensemble de 10 cases de la même conception que le précédent pour un montant de 6555,60€ TTC.
Cette dépense sera inscrite au budget 2023.

MAISON DES GENERATIONS

Le Conseil Municipal a fixé le prix de location des 7 logements en tenant compte de la convention signée et portant agrément en logements sociaux type PLUS comme suit :

Logement T2.1 : 337€ mensuel
Logement T2.2 : 337€ mensuel
Logement T2.3 : 337€ mensuel
Logement T2.4 : 337€ mensuel
Logement T3.1 : 490€ mensuel
Logement T2.5 : 384€ mensuel
Logement T2.6 : 384€ mensuel

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le logement n° T 2. n°1 à Madame CALANDRE âgée de 89 ans à compter du 1er novembre 2022 et le logement n° T 2. n°6 à Madame FRANSSENS âgée de 78 ans à compter du 1er décembre 2022.

Joies et Peines

2ème *semestre* 2022

Bonjour Bébés

Leïla OCHI REGAZZONI, le 29 septembre 2022
Morgann BOURGEAC, le 19 octobre 2022
Charlie CONDETTE, le 8 novembre 2022
Alban CACHELEUX, le 2 décembre 2022

Ils nous ont quittés

Lionel BOURGEOIS, le 20 juin 2022
Jean-Yves CORDIN, le 16 aout 2022
Dominique LECOLANT, le 24 septembre 2022
Eveline VERNE veuve REMOISSONNET, le 29 septembre 2022

<u>Décès hors commune :</u>
Kathrine GOMEZ TAYLOR épouse BRANLARD, le 9 juillet 2022
Evelyne GAUMONT épouse GIRARD, le 16 août 2022
Jeannine LÉPÉE veuve JEANNIN, le 10 octobre 2022
Michel MENDES, le 17 octobre 2022
Michel MERLINAT, le 7 septembre 2022

Les décès qui figurent ci-dessus sont ceux qui ont été retranscrits sur les registres d'état-civil (décès sur la commune ou personne domiciliée à Alligny).
Si vous souhaitez faire paraître un décès qui n'est pas dans ce cas vous pouvez contacter la Mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

Les Années se suivent mais les problèmes eux restent ou prennent des proportions vu les temps qui courent. La vie devient de plus en plus difficile pour tout le monde !

En cas de problèmes, pensez à joindre le Centre Social qui vous guidera au mieux.
Entre le chauffage et les courses courantes c'est devenu un vrai casse-tête.

Mais devenons un peu optimiste, les fêtes arrivent et il faut profiter de nos familles et amis, c'est une valeur sûre !!!

Il nous faut penser aux vaccins grippe et le reste !

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition, nous répondrons au mieux à vos demandes.
N'oubliez pas que vous pouvez également frapper à la porte des Restos du Cœur sans honte et la tête haute. Tout le monde doit manger à sa faim !!!

Je vous souhaite de bonnes fêtes et une année 2023 plus sereine que 2022.

Message perso : MERCI Danièle !!!

Nicole DUCREUX

Infos diverses

Si vous créez votre entreprise et que vous souhaitez un encart dans le prochain bulletin municipal, contactez le secrétariat de Mairie

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le site officiel www.service-public.fr permet aux administrés de communiquer gratuitement leur changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partir de la page « changement d'adresse en ligne ».

Pour faciliter la distribution du courrier et des colis merci de rédiger votre adresse comme suit :

N° et nom de rue
Hameau
58230 ALLIGNY-EN-MORVAN

Il est très difficile de vous localiser pour les chauffeurs si vous ne mentionnez pas le nom de votre hameau car toutes les adresses ne sont pas encore remontées dans les GPS.

COLIS DE NOEL

Si vous atteignez vos 78 ans cette année, que vous êtes en résidence permanente, et que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, merci de vous signaler en mairie afin d'être inscrits sur la liste des bénéficiaires.

Déclaration des locations de tourisme

Depuis janvier 2020, la déclaration d'activité d'hébergement doit se faire en ligne sur le site www.declaloc.fr et non plus à la Mairie.
Tous les hébergements de tourisme proposés à la location doivent être déclarés lors de leur ouverture.

Création d'entreprise au 1er janvier 2023.

« MANU BOIS ET SERVICES Scierie mobile »

-Sciage à domicile
-Vente de bois de charpente
-conception et fabrication de mobilier de jardin sur mesure

Contact :
Emmanuel PERRON
06.88.53.02.25

La Municipalité remercie :

- Monsieur Richard SALOMON pour son don de 50€ suite aux intempéries de juin dernier.
- Monsieur Christian MÔME et Monsieur Patrick GROSCHE pour leurs dons de sapins de Noël qui donnent un air de fête à notre village.
- Monsieur et Madame BOUGENOT pour leur don de 60€ au profit du CCAS.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (manifestations, spectacles, avis de coupure d'électricité, alerte météo, avertissements de la gendarmerie…) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr
Nous conserverons ainsi votre adresse pour les prochains envois.
Pour info : suite à une panne informatique, si vous ne recevez plus nos mails, merci de nous contacter.

SACS POUBELLES

La dotation en sacs poubelles a été fixée par la communauté de communes comme suit : **un rouleau par personne dans le foyer, par an et par type de déchets.**
Il est par ailleurs possible aux usagers d'acquérir un container fourni par la communauté de communes à prix coûtant.

La Mairie est ouverte au public
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi)
et le samedi de 9h00 à 12h00

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture :
Du mardi au vendredi
de 8h30 à 10h00 et de 14h30 à 16h00

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.
Les horaires :
Matin : 7h00 à 8h50
Soir : 16h20 à 18h45
Le tarif est en fonction du quotient familial

Point Internet-Bibliothèque

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit :
-lundi de 15h à 17h
-mercredi de 14h à 16h
- vendredi de 15h à 17h
-samedi de 9h30 à 11h30

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile est proposé par le Centre Social.
Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.
Tarifs : 9,27 € par repas.

Recensement citoyen

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.
Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :
Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver :	Horaires d'été :
(1er octobre au 31 mars)	(1er avril au septembre)
Lundi et samedi :	Lundi et samedi :
10h00 à 13h00	10h00 à 13h00
et 14h00 à 17h00	et de 14h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 17h00	Mercredi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 14h00 à 17h00	Vendredi : 14h00 à 18h00

Contact déchetterie : 03.86.78.81.92
Encombrants, prendre rendez-vous au 03.86.79.43.99

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière.
Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.
Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures.
Des poursuites pourront être engagées.

Panne d'électricité

En cas de panne d'électricité vous pouvez **contacter directement les services ENEDIS au 09.72.67.50.58.**

Les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année.
Concernant les éventuelles erreurs d'état-civil sur vos cartes électorales, vous pouvez déposer une demande de correction en ligne à :
https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R49454

Spectacle de fin d'année et autres

Dans le cadre de la semaine des valeurs de la République, du 5 au 9 décembre, les élèves et leurs enseignantes ont organisé un appel aux dons (vêtements, jeux, denrées alimentaires, produits d'hygiène) afin de venir en aide aux plus démunis. Les maîtresses ont également fait faire des cartes aux élèves. C'est le Secours Populaire de Montsauche les Settons qui s'est chargé de venir collecter les objets apportés.

Le mardi 13 décembre, à la salle des fêtes d'Alligny, les élèves de l'école d'Alligny et leurs parents, ainsi que ceux de l'école de Moux, ont assisté au spectacle de magie d'Anaël le magicien, offert par le SIRP. Ce fut l'occasion pour le Père Noël de venir offrir leurs cadeaux aux élèves du RPI qui étaient ravis de le rencontrer. Une tombola et une vente d'objets fabriqués en classe ont été proposées aux adultes présents dans la salle.

Prochainement, les élèves de l'école d'Alligny vont commencer des séances de cirque avec pour objectif de présenter un spectacle à leurs parents.

LES ACCROS DE LA LECTURE

Depuis plusieurs années déjà et dans le cadre du **C**ontrat **T**erritorial de **L**ecture, il était prévu d'informatiser les bibliothèques et de pouvoir travailler en réseau sur la Communauté de Communes et sur l'ensemble du département. C'est maintenant chose faite. Notre logiciel « Orphée » est installé et toute l'équipe est formée à son utilisation : catalogage des documents, enregistrement des adhérents, prêts, etc… Pour l'instant tout n'est pas complètement résorbé, mais nous pensons être opérationnelles en tout début d'année 2023

Tout en poursuivant la formation et la montée en charge « d'Orphée », nous avons continué d'assurer les activités ou les projets entrepris au cours du ler semestre, à savoir :

- Une exposition qui s'est tenue au musée tout au long de l'été sur ***« Les énergies renouvelables »***. Elle a été vue par 1300 personnes, adultes et enfants confondus.
- La reprise de nos animations avec l'école autour de la ***« soupe aux cailloux »*** où il est question parfois de loup, parfois de renard.

C'est l'occasion également pour nos petits lecteurs de choisir et d'emprunter des livres

- Un café littéraire le 19 octobre avec Danièle Jankowski venue présenter son dernier roman ***« De l'or pur des genêts d'Uchon à la fumée noire du Creusot ».*** Danièle Jankowski est fidèle au terroir, au Morvan. Elle raconte dans ce roman l'histoire de sa grand-mère paternelle placée dans une famille d'accueil. Ce livre est à votre disposition à la bibliothèque.

Le **R**éseau des **A**ssistantes **M**aternelles de Montsauche le 25 octobre sur le thème de ***« Pierre, Feuille, Loup ».*** Des histoires, des raconte-tapis, des pêches aux canards dans tous les coins du Musée ont égayé et amusé les tout petits comme les plus grands

- L'atelier d'écriture après une pause estivale en août a repris en septembre et se poursuit régulièrement le 1er lundi de chaque mois.

- Le périscolaire tous les jeudis.

Notre mission étant également de renouveler et diversifier notre fond de livres, de nombreux documents et nouveautés sont venus enrichir notre collection, que ce soit des prêts de la bibliothèque départementale de la Nièvre, des dons (merci aux généreux donateurs) ou des achats.

Notre installation dans les nouveaux locaux de la « Maison des générations » se précise. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons traversé la rue.

Toute l'équipe des « Accros de la lecture », vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

La présidente

Association LAI VIE HAUTE

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE
13ème édition
16 Juillet 2023 à Moux en Morvan

Un rendez-vous incontournable ! Bloquez cette date dans vos agendas
L'aventure continue

Voies Antiques en Fêtes

L'équipe est déjà au travail pour préparer la 13ème édition (choix du thème, écriture des textes, costumes, décors) en espérant que vous nous serez fidèles.

Le matin rien ne change :
Balade avec quatre saynètes et un conte.
Départ 8 h 30 – 9 h 00 – 9 h 30 – 10 h 00 – 10 h 30

L'après-midi :
Le spectacle aura lieu dans le village
Départ 15 h

Le midi sur place, vous trouverez : Restauration (Produits locaux) - Crêpes – Crapiauds – Glaces - Buvette

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et les bonnes volontés de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes (Alligny en Morvan, Gien sur Cure, Moux en Morvan et Ménessaire).

N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues …..

***Contact** : Anne ASSIE 21430 Ménessaire*
Tél. : 07 83 13 56 38 - Mail : laiviehaute@orange.fr -
Page facebook : lai vie haute
Site internet : http://laiviehaute.free.fr

Section randonnée :

Alligny en Morvan –
Randonnée premier samedi du mois
Départ 14H devant la salle des fêtes.

Moux en Morvan –
Randonnée les 1er et 3ème mardis du mois.
Départ 14 h 00 parking salle des fêtes

Nous organisons également chaque année une randonnée citadine pour la découverte d'une ville.

Contacts : C. LASSALLE…….. 06 85 85 24 74
……..A. KERNE ……06 30 33 63 49

RENCONTRE ET LOISIRS

C'est MACAO, l'enfer du jeu !

Cartes, scrabbles, rami, etc., etc.…

Rires, divergences de vues pour certaines règles. Bref de très bons moments passés ensemble de 14h à 17h à la mairie le mardi.

Nous allons déménager dans la salle de la Maison des Générations quand le moment sera venu et les résidents profiteront de nos activités s'ils le désirent.

Marco ne perd pas la main pour les 4 heures.

A bientôt de vous accueillir.

Nicole DUCREUX

CHEMINS

Utilisateurs et amoureux de la nature, nous avons encore besoin d'aide car il y a encore beaucoup de travail pour l'ouverture et l'entretien de nos chemins.
N'hésitez pas à me contacter.
Jean-Luc GROSCHE
tel 06.79.70.43.61
jlgrosche@gmail.com

N'oubliez pas, nos chemins comptent sur nous.
Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Pour fêter la fin de l'année 2022 l'association a offert le repas de Noël ainsi que des chocolats aux écoliers d'Alligny le jeudi 15 décembre.

L'association vous communiquera bientôt la date de son loto annuel (prévu en février 2023).

L'association vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2023.

Le président,
André COUDARD.

COMITE DES FÊTES

L'année 2022 se termine, faisons ensemble un récapitulatif de nos manifestations.

Lors de notre vide grenier, très peu d'exposants étaient présents. Le vide grenier d'Alligny se perd t-il ?
Devons-nous penser à le décaler plus dans le mois de juillet... ?
Toute l'équipe du comité se pose la question. Nous allons tous y réfléchir et nous vous tiendrons au courant.

N'oublions pas le bal du 14 juillet avec l'orchestre François Guyot mais aussi notre retraite aux flambeaux accompagnée par Michel PAUPERT.

Le samedi 19 novembre, nous organisions notre 1er concours de belote.
18 équipes étaient venues s'affronter et chacune d'elles est repartie avec un lot,
la 1ère équipe ayant gagné un jambon frais et pour la dernière la tête du cochon.

Merci à tous ceux qui viennent à nos manifestations

Projetons-nous sur la nouvelle année avec pour commencer

Notre assemblée générale le samedi 14 janvier à 16h salle des bruyères
Venez nombreux

Suivra le dimanche 22 janvier à la salle des fêtes notre repas de la St Hilaire

Au menu :

- Filet de loup, beurre blanc au piment d'Espelette
- Suprême de poularde à la crème de cèpes
- Assiette de fromages et son train de pain raisin noisette
- Craquant chocolat blanc et mûre, coulis assorti

Suivra le traditionnel bal avec Christian REVERDY

et le dimanche 2 avril notre traditionnel loto

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE

L'Association « Alligny-en-Morvan Patrimoine »

L'Association « Alligny-en-Morvan Patrimoine », depuis près de 25 ans, a à cœur de sauvegarder et de mettre en lumière le patrimoine culturel et naturel de notre village, de ses hameaux et de ses environs. La petite et la grande architecture, la nature remarquable, les belles traces du travail de l'Homme y sont découvertes, entretenues et valorisées.
L'Association « Alligny-en-Morvan Patrimoine » est ouverte à tous.
Pour y adhérer, pour faire un don, il suffit d'envoyer un e-mail à ampatrimoine58@gmail.com

Créée le 20 janvier 1998, l'Association est animée par des bénévoles enthousiastes qui se retrouvent et échangent régulièrement. Lors de l'Assemblée du 24 septembre dernier, un nouveau bureau a été ainsi constitué : Françoise Audisio, présidente ; Serge Calandre, secrétaire ; Catherine Taris, trésorière.
Au moment de prendre leurs fonctions, tous les trois ont rendu hommage avec beaucoup de reconnaissance aux réalisations de ces dernières années. Ils ont assuré de leur volonté de continuer sur cette lancée et d'œuvrer, avec la même bonne humeur, à la préservation de notre patrimoine.

Le travail d'entretien des chemins, recensement des lavoirs, des puits, des croix de chemin, leur protection et leur restauration ne peut attendre. Chaque hameau doit pouvoir bénéficier de la bonne volonté de chacun et de l'élan de tous. Ainsi, par exemple, lors de la Fête du Poriot, les habitants de Champcommeau ont accompli un véritable travail de nettoyage, défrichement et mise en valeur de leur lieu de vie.

Le 11 Mars – Réunion

A la Salle des Bruyères, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association, vous êtes chaleureusement conviés. Ce sera l'occasion de vous présenter nos actions et de vous proposer de nous rejoindre.

Du 23 au 25 juin – Journées du patrimoine de pays et des moulins
Salle des Bruyères
Exposition « 25 ans d'engagement » le 25 Juin

Hier : Des fontaines pour guérir des fièvres !

Un dénombrement fut établi en mars 1260 par Alexandre et Jean d'Alligny. Il y est question d'un bois appelé forest du Chapitre soubz Marnay (forêt du Chapitre sous Marnay). « Dans ce bois, écrit l'abbé J. Bruneau dans son livre Monographie d'Alligny-en-Morvan, est une fontaine connue sous le nom de Fontaine-Saint-Hilaire, où on allait jadis en dévotion, parce qu'on attribuait à son eau la vertu de guérir les fièvres. Trois autres fontaines jouissaient de ce privilège : la fontaine des Fièvres (c'est son nom !) à la Cremaine, une autre à la Chaux et une troisième à la Chapelle-Saint-Franchy. Plusieurs personnes nous ont affirmé qu'elles avaient été délivrées de fièvres tenaces, après avoir prié auprès de ces fontaines et bu de leur eau. »

Aujourd'hui : Un simple point en forêt…

De nos jours, la fontaine-Saint-Hilaire n'est plus qu'un simple point en forêt marqué de quelques pierres qui ont tendance à se dissimuler sous la végétation. La fontaine est tarie mais il suffit de creuser pour rapidement ressentir l'humidité. On sait qu'un culte païen y fut rendu, culte repris, comme souvent par les Chrétiens qui y associèrent celui de Saint Hilaire, le saint patron de la commune. Il était dans l'habitude de faire offrande de pièces de monnaie lorsqu'on allait en pèlerinage à la fontaine.

© www.patrimoinedumorvan.org / Martine Chalandre, présidente d'honneur de l'Association.

https://www.patrimoinedumorvan.org/inventaire-historique/legendes-et-croyances/eau/fontaine-st-hilaire

DE FIL EN AIGUILLES

C'est reparti !!!!! Nous nous sommes retrouvés vendredi dernier à la salle du gîte avec un grand plaisir les aiguilles ont chauffé et je dois le dire nos langues aussi !
Depuis le temps nous avions plein de choses à nous raconter.

Venez nous retrouver si vous voulez passer un bon moment.

Chacun d'entre nous fabrique ce qui lui plait et selon son inspiration ! un petit goûter à 16h nous redonne du cœur à l'ouvrage !

Ensuite le marché vient prendre possession des lieux !

Nous vous accueillons avec joie tous les vendredis de 14h à 17h à la salle du gîte.

A bientôt

Nicole DUCREUX

GENERATIONS MOUVEMENT – CLUB DES GENETS D'OR

Loto du 05 novembre 2022

Cette année, le Club des Genêts d'Or a organisé son loto d'automne. Ce dernier s'est bien déroulé à la salle des fêtes d'Alligny en Morvan.
Merci aux quelques personnes de la commune ayant participé à notre loto.

ATELIER SECURITE ROUTIERE du 18 novembre

Une formation sécurité routière, mise en place par la fédération de la Nièvre, a permis à 11 personnes du Club de prendre conscience des dangers de la route et un rappel du code de la route.

COLLECTE DE RADIOGRAPHIES

Le Club des Genêts d'Or reconduit la collecte de radiographies.
Ces anciens films argentiques seront transmis au groupe Remondis, 3ème acteur européen sur le secteur de l'environnement, afin qu'ils soient traités pour récupérer l'argent qu'ils contiennent.
Une partie des bénéfices de cette collecte sera réservée aux clubs participants.
Vous pouvez déposer vos anciennes radiographies au secrétariat de la Mairie où une boîte est mise à disposition.
Un petit geste pour la planète…….

PROJET NUMERIQUE

Le Club des Genêts d'Or va organiser dès février 2023, en accord avec la municipalité, des ateliers numériques, afin de découvrir et savoir utiliser une tablette tactile ou un ordinateur**. Ils seront gratuits et ouverts à tous.**

Ces ateliers se dérouleront en petits groupes de 5 personnes dans la salle de réunion de la « Maison des Générations ».

Les ateliers seront composés de 2 modules de 5 séances d'une durée de 1h30 :

-Module A : « je débute avec le numérique »
-Module B : « je me sers d'internet, je communique et j'échange »

Pour tous renseignements et inscriptions me contacter :
Guy HUMBEY 07 50 657 657

MANIFESTATIONS EN 2023

Mercredi 11 janvier : Galette des Rois, à la Salle des Bruyères (et Assemblée Générale)
Dimanche 07 mars : Repas du Club
Mercredi 5 avril : Goûter, à la Salle des Bruyères
Dimanche 14 juin : Repas du Club
Dimanche 10 septembre : Repas du Club
Mercredi 4 octobre : Goûter, à la Salle des Bruyères
Samedi 11 novembre : Banquet annuel du Club
Mercredi 13 décembre : Colis de Noël, à la Salle des Bruyères
Un loto du Club sera organisé au printemps, sa date reste à définir.

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des salles ou autres motifs.
Le Club, affilié à la Fédération de la Nièvre, est assuré, aidé, reçoit un bulletin trimestriel et peut participer à des jeux, des sorties, etc..

Si vous êtes jeunes retraités ou retraités n'hésitez pas à nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Le Président : Guy Humbey (07 50 657 657)

En attendant d'avoir le plaisir de se retrouver, le Président et les membres du conseil d'administration vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Depuis la Toussaint, le marché a pris ses quartiers d'hiver dans la salle du gîte communal.
Retrouvez-nous **toute l'année de 17h30 à 19h30** :

- chaque vendredi jusqu'au 23 décembre 2022,
- puis un vendredi sur deux à partir du 6 janvier 2023 jusqu'aux vacances de Pâques,
- et ensuite tous les vendredis en extérieur du 14 avril 2023 à la Toussaint !

De janvier à avril, rappelez-vous que le marché se déroulera les semaines impaires !
Les autres semaines, vous pourrez vous fournir en pain directement au
Fournil Moulin Neuf à Alligny de 16h à 19h.

Au plaisir de vous croiser, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année avec les bons produits de vos producteurs locaux (bière, cidre, épicerie, fromages, légumes, livres, miel, pain, viande ...).

L'équipe du marché
Et son nouveau logo tout beau !!
(Une réalisation de, et offerte par, Daniel Lucarini,
nouvel entrepreneur installé à Cussy-en-Morvan : « lapepinierecom.fr ». Merci à lui !)

LE MUSEE

Après une belle saison estivale, le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique a fermé ses portes le 13 novembre. La réouverture est prévue pour mars 2023.
Quant à moi, Elise Allyot, en raison d'une réorganisation dans la gestion du musée, je devrai quitter mes fonctions de responsable du musée en janvier prochain. Ce fut un réel bonheur d'animer le musée ces deux dernières années. Beaucoup de plaisir et de partage dans ce lieu de vie si particulier avec les habitants, visiteurs et partenaires. Merci à tous !

Retour sur les événements du second semestre 2022…

Les Cafés-Littéraires
Une à deux fois par mois en été et à d'autres occasions dans l'année, le musée organise dans la partie café une rencontre littéraire avec un auteur local dont les ouvrages sont en vente dans la librairie du musée. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les visiteurs de passage ou les lecteurs d'échanger avec des écrivains du territoire autour d'un café. **Des moments conviviaux partagés !**

Samedi 6 août 2022 à 14h30 : rencontre avec Dominique Jamelot.
Echange et dédicaces autour de son livre autobiographique L'Echelle aux barreaux cassés.

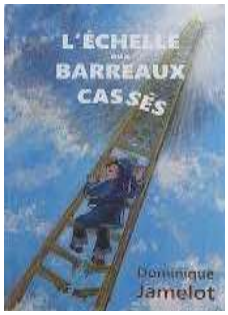

Mercredi 17 août 2022 à 14h30 : rencontre avec Guy Mézery.
Présentation et dédicaces de ses œuvres dont une autobiographie Nom d'emprunt.

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Projection rencontre - Au temps des autres - Un film de Claire Angelini
Mercredi 10 août 2022 à 18h

Projection du film documentaire réalisé par l'artiste Claire Angelini, un projet produit par Albanera et ENSA Dijon avec le soutien du programme européen Leader, du Musée de Bibracte et de la MPO de Bourgogne Franche-Comté.

Synopsis : *Tandis que des vivants – les archéologues du centre d'archéologie européenne de Bibracte – retrouvent dans la montagne des bribes indéchiffrables de notre humanité antérieure, des absents dans la plaine – qui furent ouvriers dans l'industrie minière et dans la fonderie – ont laissé derrière eux des restes industriels que nous ne savons même plus lire et déchiffrer, envahis de végétation et devenus illisibles. Ainsi émerge progressivement le sens de la présence et de la disparition des étrangers qui vécurent et travaillèrent dans cette région, où ils ont constitué – Espagnols, Harkis, Polonais – la main-d'œuvre la plus avantageuse et la plus exploitée qui soit.*

Retracer leur présence enfouie dans les paysages post-industriels de cette plaine et de ces montagnes chargées d'une très longue histoire, c'est retrouver une mémoire des lieux et des êtres, et par ce surgissement d'une autre forme de récit sur l'Autre, faire acte de résistance.

Rencontre suivie d'un échange entre le public et la réalisatrice puis verre de l'amitié.

Lecture publique par Pierre Mathé - Novecento : Pianiste d'Alexandro Baricco
Jeudi 18 et mercredi 24 août 2022 à 18h30.

Habitant d'Alligny, Pierre Mathé a offert aux visiteurs du musée une lecture à voix haute d'une œuvre contemporaine d'Alexandro Baricco, Novecento : Pianiste. Un spectacle préparé avec Chantal Boudier et Yvette Régnier membres de l'Association des amis du musée et Tobias Muthesius, une connaissance de Pierre qui a fortement aidé pour la partie technique et logistique. (son et lumière.)

Synopsis : *Né lors d'une traversée, Novecento, à trente ans, n'a jamais mis le pied à terre. Naviguant sans répit sur l'Atlantique, il passe sa vie les mains posées sur les quatre-vingt-huit touches noires et blanches d'un piano, à composer une musique étrange et magnifique, qui n'appartient qu'à lui : la musique de l'Océan dont l'écho se répand dans tous les ports.*

Sous la forme d'un monologue poétique, Baricco allie l'enchantement de la fable aux métaphores vertigineuses.

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Le P'tiot Festival - Saint Germain de Modéon les 12/13/14/15 et 18/19/20/21 août

A l'occasion du P'tiot Festival où s'est joué Le Lait de Marie, le musée a prêté des vêtements pour la pièce de théâtre.
Par ailleurs, l'Association des amis du musée a prêté sa toute nouvelle exposition itinérante. Cette dernière a été exposée dans l'église du village. Petite fierté pour notre Nounou d'avoir reçu la visite de Bruno Debrandt, acteur, comédien et parrain du festival.

Colloque du CIEN et Rencontre avec Albert Dichy les 24 et 25 septembre 2022

Le Centre interdisciplinaire de l'Enfance (CIEN) a organisé à Alligny le samedi 24 septembre 2022 un colloque autour des questions du placement des enfants aujourd'hui. Au programme, conférences et échanges avec des professionnels. Parmi les intervenants, Albert Dichy, biographe de Jean Genet et directeur littéraire de l'IMEC ; l'occasion pour le musée d'organiser un événement en sa présence le dimanche 25 septembre.

Conversation inter-disciplinaire du CIEN
« Péril en la demeure, dans le vif des pratiques »
Colloque sur l'enfant placé et la famille
24 septembre 2022 : 9h30 à 18h

PROGRAMME

9h30 – Accueil avec les madeleines du Musée
10h – Ouverture - Marie-Cécile Marty, présidente du CIEN - Solenne Frec, responsable du laboratoire du CIEN dans le Morvan - Martine Chalandre, présidente de l'association des amis du Musée des insertions et des enfants de l'Assistance publique
10h30 – 12h : L'Accueil familial
Sur le fil… - Christine Bonrinha, assistante familiale
D'ajustements en petites trouvailles : Accueille sur mesure - Nathalie Barthaux, cheffe de service à l'ASE

12h–14h : REPAS ET VISITE DU MUSEE

14h00 – 14h30 : Ouverture avec Albert Dichy, directeur littéraire à l'IMEC, auteur de Jean Genet matricule 192.102 et de Les Vallées de Jean Genet avec Sophie Guillard, responsable du laboratoire du CIEN à Lyon et Nathalie Georges-Lambrey, assistante du CIEN, psychologue
14h – 16h15 : Impasses et inventions avec l'enfant et la famille en institution
Conversation animée par Nicolas Abadie, responsable du laboratoire CIEN de Bordeaux avec Armelle Bidaux, [illegible]
Enfant placé, famille…dé-placée ? - Jérôme Duval, chef de service en MECS
De la famille anormale au partenaire analyste - Adriana Campos, psychologue en institution et en libéral
16h15 – 17 h30 : Intérêt de l'enfant et droits de la famille
Conversation animée par Agnès Vigné-Lamia, responsable du CIEN et Solenne Frec, responsable du laboratoire du CIEN dans le Morvan
Déplacer le piano - Luc Garcia, En institution, psychologue
Quelle place pour les parents d'enfants placés ? - Fabienne Loiseau, avocate
17h45 – 18h : Fonctionnement Marie-Cécile Marty 18h-19h : Visite du musée

Dimanche 25 septembre 2022
Salle des Fêtes d'Alligny-en-Morvan
PROJECTION - RENCONTRE
Autour de Jean Genet

Au programme

- 14h : projection d'un documentaire et d'un courts-métrage.
  - Jean Genet, l'enfant oublié du Morvan
  - HURT JOUS, une enfance de Jean Genet
- 15h : Table ronde avec Albert Dichy, directeur littéraire de l'IMEC et biographe de Jean Genet, les réalisateurs Frédéric Lalande et Frédéric Bonnet, et Alexandra Bourse docteur en littérature comparée.
- 18h30 : Verre de l'amitié.

Infos pratiques :
- Matériel mis à la table des films : La Tannerie
- Entrée gratuite

Réservations et renseignements : accueil@mairie-alligny-en-morvan.fr ou 03 86 76 40 30

Commune D'ALLIGNY-EN-MORVAN

Les Animations pour les petits -en partenariat avec le réseau lecture, l'Association les Accros de la lecture et le Centre social de Montsauche

Deux fois par an (Vacances de Pâques et Toussaint) en partenariat avec le Réseau lecture de la CCMSGL, l'Association Les Accros de la lecture et le Centre Social de Montsauche, le musée accueille le temps d'une matinée l'atelier Relais Petite Enfance du CS ainsi que des familles du territoire. Plusieurs ateliers sont animés autour d'une thématique choisie. **Le 25 octobre dernier,** c'était autour du conte Pierre et le Loup, en amont du spectacle des Contes Givrés Pierre, Feuille, Loup qui a eu lieu le 27 octobre.

Les Contes Givrés - Pierre Feuille Loup par les Vibrants Défricheurs
Jeudi 27 octobre 2022 à 17h

Financé par l'Ecomusée du Morvan (Parc naturel régional du Morvan)
Rendez-vous à présent récurrent, le musée a accueilli une nouvelle fois cette année le Festival des Contes Givrés avec le spectacle des Vibrants Défricheurs, *Pierre Feuille Loup,* une adaptation du conte *Pierre et le Loup.*

Le Mois du Doc, Nous les filles-mères de Sophie Bredier
Mardi 15 novembre 2022 à 18h30

Dans le cadre du Mois du Doc, le musée a accueilli la projection du film *Nous les filles-mères* de Sophie Bredier suivi d'un échange avec la réalisatrice.

Les Petites Fugues - Rencontre avec Guillaume Nail
Dimanche 20 novembre 2022 à 18h

Dans le cadre du festival Les Petites fugues, le musée a reçu Guillaume Nail pour une lecture chorale de *Ton absence*, mise en voix et en espace par Jean-Philippe Naas et avec les lecteurs volontaires du festival. Cette lecture était suivie d'un entretien avec Guillaume Nail par Lisa Zouhri.

Les actualités de l'Association des amis du musée…

Réalisation d'une exposition itinérante

Depuis 2020, l'association travaille, avec l'appui technique de l'équipe du musée, à la refonte de l'exposition itinérante créée en 2007 pour promouvoir le projet de création du musée.
Cette nouvelle exposition enfin achevée et fabriquée depuis juillet 2022 peut être prêtée ou louée et a pour objectifs de :

- diffuser l'histoire du territoire et la relier aux enjeux contemporains de société ;
- développer des partenariats en faveur d'une recherche partagée (écomusée du Morvan) ;
- mobiliser un large public et proposer des croisements intergénérationnels, géographiques et sociologiques ;
- favoriser l'expression et donner la parole aux témoins silencieux de l'histoire ;
- accompagner les professionnels du secteur « enfance, famille » (formations, séminaires) ;
- participer au rayonnement du musée.

Elle a par ailleurs déjà été prêtée lors du P'tiot Festival (voir p12) ainsi qu'à l'Académie Bourdon au Creusot, au Pavillon de l'Industrie (Château de la Verrerie) du 16 septembre au 30 novembre 2022.
D'autres projets de prêts sont prévus pour 2023 notamment à la commune de St Léger sur Dheune

Dimanche 11 septembre 2022 à 17h : *L'Isidore* par la Troupe Arpège

Après *L'Augustine, nourrice morvandelle,* la Troupe Arpège revient avec un nouveau concert *L'Isidore, un p'tit gars de l'Assistance* qui s'est produit le dimanche 11 septembre à 17h à la salle des fêtes.

Association des amis du Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique

Mairie, Le Bourg 58230 Alligny-en-Morvan

Pour se renseigner, adhérer, participer, prendre contact avec **asso- map@museedesnourrices.fr**

Plus d'infos sur **https://www.museedesnourrices.fr/**
Suivez-nous également sur :
https://www.facebook.com/museedesnourrices
https://www.instagram.com/museenourrices/
Pour nous contacter : 03.86.78.44.05 ou accueil@museedesnourrices.fr

Service d'aide et d'accompagnement à domicile Morvan

Le SAAD Morvan propose une intervention au domicile pour l'ensemble des personnes, qui du fait de l'âge ou d'un handicap, perdent de l'autonomie et ont besoin d'être accompagnées pour continuer à vivre librement et dignement dans leur domicile.
Les intervenantes à domicile du SAAD peuvent :
- Aider aux actes de la vie courante pour soulager les personnes qui ne peuvent plus les faire seules : entretien du logement, aide aux courses, aide à la préparation des repas, …
- Proposer de l'aide à la personne : lever-coucher, aide à la prise de repas, aide à la toilette, aide à l'habillage, etc …

Quelle que soit la nature de l'intervention, ce qui fait le ciment et l'intérêt de leur intervention c'est le lien social et la compagnie que les intervenantes à domicile apportent : un échange, une discussion, un mot gentil. Toutes ces attentions qui sont aussi quotidiennes qu'évidentes sont primordiales pour le bien-être des personnes à domicile.

Afin de renforcer cela, à compter de 2023, le SAAD Morvan va étoffer son action dans ce sens en proposant des temps de jeux, goûters, voire repas partagés. Le but est d'inviter les personnes âgées isolées, parfois éloignées de leurs anciens amis, voisins, parce que reclus à domicile, à renouer le lien. Les intervenantes à domicile pourront organiser des temps de rencontres entre plusieurs personnes. Le rythme des rencontres, leur nature (jeux plutôt qu'un gouter par exemple) sera construit avec les personnes âgées en fonction de leurs besoins, envies et capacités. Les intervenantes pourront véhiculer les personnes si besoin.
Le but, modeste, est de recréer du lien social pour les personnes les plus isolées, parce que c'est ce lien qui donne la saveur à une vie.
Le SAAD Morvan peut vous conseiller pour vos besoins à domicile : sortie hospitalisation, aménagement, financement, etc. et vous orienter sur les aides possibles.

SAAD Morvan, contact : Diane SIROU aide.domicile.montsauche@orange.fr et 03 86 84 52 76

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET L'OFFICE DE TOURISME ENTRETIENNENT ET FONT LA PROMOTION DES CHEMINS DE RANDONNEE

A l'exception de quelques chemins entretenus par des associations locales, la communauté de communes a la charge de l'entretien de près de 570 km de chemins de randonnée pédestre et de 685 km de chemins pour le VTT. Pour le balisage de ces itinéraires, la communauté de communes a conventionné avec l'association Morvan Balisage. Environ 300 km de chemins sont couverts chaque année.

La promotion et la valorisation de ces itinéraires sont assurées par l'office de tourisme intercommunal via le site Rando Morvan, qui regroupe tous les circuits rando, vélo, trail ou encore gravel du Morvan. L'office de tourisme a également créé une 30aine de « fiches rando » vendues à 1 € dans les bureaux d'informations touristiques et au Musée des nourrices. En 2022, l'office a notamment une fiche de randonnée pédestre pour le circuit intitulé « Chemin du Tacot » et une fiche pour le circuit VTT n°5, tous deux au départ d'Alligny-en-Morvan.

Dans les mois à venir, un travail de rationalisation, de clarification et d'harmonisation sera mené pour pouvoir valoriser davantage ces chemins et offrir une communication plus claire.

La nouvelle fiche rando 2022 du circuit du Chemin du Tacot

Le circuit VTT n° 5

Carte des sports nature
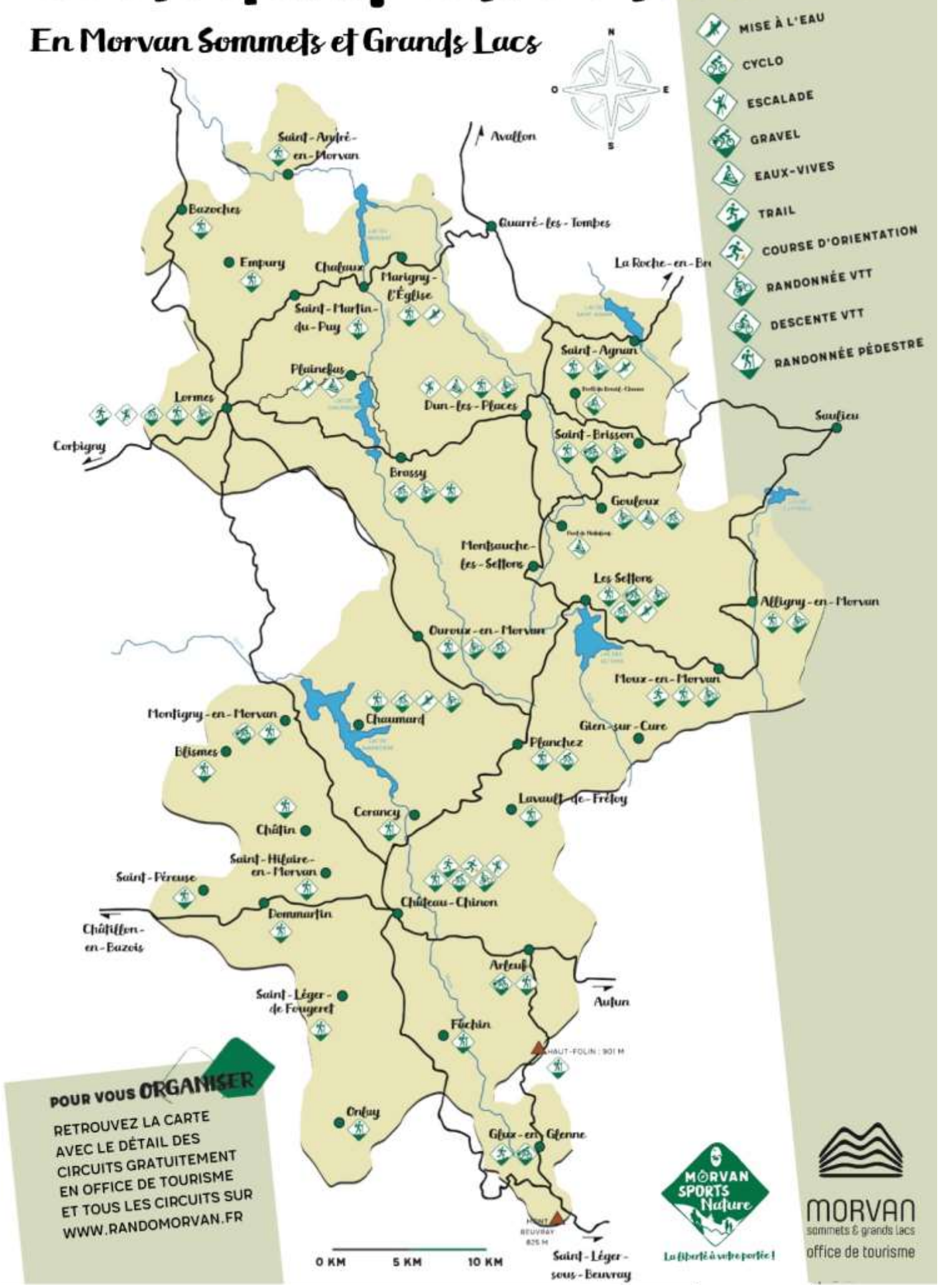
En Morvan Sommets et Grands Lacs